



Interlude

CORRESPONDANCE :

Ludothèque Les Berges du Lac

33 Cours de Québec
33300 BORDEAUX LAC
05 56 04 08 82
interlude.secretariat@gmail.com
interlude.direction@gmail.com

Ludothèque et EVS Chantelude

45 rue du Commandant Hautreux
33300 BORDEAUX

Ludothèque La Bastide

37 allée Jean Giono
33100 BORDEAUX BASTIDE

Espace famille Le petit prince

Ludothèque Sablonat

35 rue Jean Mermoz
33800 BORDEAUX

www.ludotheque-interlude.fr

Procès-verbal l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2026

En cette année 2026, l'équipe de l'association Interlude ainsi que ses administrateurs ont mis en place leur sixième Assemblée Générale ordinaire thématique.

Cette instance s'est déroulée le samedi 14 mars 2026 à 16h05, dans la salle polyvalente Sarah Bernhardt au 33 cours de Québec 33300 Bordeaux.

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. MORLET Christophe, en sa qualité de Président de l'association.

Étaient présents ou représentés :

M. MORLET Christophe, Président (+2 pouvoirs)
Mme POIRIER Marie, Vice-Présidente (+2 pouvoirs)
M. SECHET Guillaume, Trésorier (+2 pouvoirs)
M. AIGRAULT Pierre-Yves, Trésorier-adjoint (+2 pouvoirs)
M. PETRE-BESSE Fabrice, secrétaire (+2 pouvoirs)
Mme LAOUSSE Florence, administratrice (+2 pouvoirs)
Mme MORENO Sylvie, administratrice (+2 pouvoirs)
Mme GROSS Caroline, administratrice (+2 pouvoirs)
Mme LECOMTE-VIAU Vanessa, administratrice (+2 pouvoirs)
Mme COUET Julia, administratrice (+2 pouvoirs)
Mme MORLET RENARD Audrey, administratrice (+2 pouvoirs)

M. SIMON Frédéric, adhérent (+2 pouvoirs)
Mme MARCEL Jennifer, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme LECOMTE-VIAU Estelle, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme VENAULT Marie, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme LOISON-ROQUIER Ségolène, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme SECHET Sylvie, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme DESCHAMPS Emilie, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme HADDAD-BOSSAY Marie, adhérente
Mme LEMAIRE Françoise, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme GUILLON Aude, adhérente
Mme LAVILLE Sandrine, adhérente (+2 pouvoirs)
Mme BANCHEREAU Marie-Christine, adhérente
Mme CAPITAINE Pricillia, adhérente (2 pouvoirs)
Mme LAPORTE Léa, adhérente

M. HERRGOTT Frédéric, adhérent (+2 pouvoirs)
M. RODNAR Romain, adhérent (+2 pouvoirs)
Mme PARIS Marie-Paule, adhérente
Mme GRAFF Lucie, adhérente

Mme PREVOTEAU-OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes.
Mme BEYLAT Chloé, Chargée de mission éveil culturel et artistique de la mairie de Bordeaux
Mme LALANNE Martine, Présidente du Centre Social Bordeaux Nord
M. REZIOU Mohammed, Éducateur Sportif de l'UFOLEP de Bordeaux Maritime
Mme Dany Billès, directrice d'APIMI

M. SORNAT Nicolas, directeur
Mme QUEVAL Virginie, directrice-adjointe
M ABADIE Maxian, ludothécaire/référent de site Ludothèque de la Bastide
Mme PASQUET Justine, ludothécaire
Mme DEROSIER Marijke, ludothécaire
M. ROBERT Romain, ludothécaire
M. TARAN Cédric, ludothécaire/référent de site Ludothèque des Berges du Lac
Mme DUCHESNE Céline, ludothécaire
Mme DEMARS BOUVIER Térésa, ludothécaire
Mme DESCHAMPS Cécile, ludothécaire/référente de site E.V.S Chantelude et Ludothèque Sablonat
M. CZAKOW Guillaume, ludothécaire
M. BERNEDE Théo, apprenti ludothécaire
M. PELLUAU Arthur, apprenti ludothécaire

Étaient excusé(s):

Mme AIME-GARAC Séverine, administratrice
Mme DARDAUD Natacha, directrice du Centre d'Animation Sarah Bernhardt

Le Président constate la présence de **29 membres** et la réception de **46 pouvoirs**, portant le **nombre total de voix à 75**.

Il déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions selon les majorités requises.

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de la compagnie « Navilude » par le « Capitaine » (Président de l'association) avec son rapport moral.

S'en suivra :

- Présentation du rapport de gestion 2025 - Arrêté des comptes - Rapport du Commissaire aux Comptes - Budget prévisionnel 2026
- Présentation du projet associatif 2026-2029
- Vote du rapport moral, du rapport financier 2025 et de l'affectation du résultat.
- Projet associatif
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration, élections et vote.

Le président remercie les participants présents ce jour et excuse les absents.

Il ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

1ère partie de l'Assemblée générale

Présentation du rapport moral par M. MORLET Christophe et allocution de ce dernier :

Cher.e.s adhérent.e.s, bénévoles, partenaires et salarié.e.s de l'association Interlude,

J'ai pour la première année en tant que président d'Interlude la responsabilité de vous remettre son rapport moral. Pour me présenter brièvement, je suis enseignant dans la fonction publique et père de deux enfants. Mon parcours au sein d'Interlude est assez simple : j'ai d'abord été adhérent, puis bénévole, avant d'être encouragé par des salariés bienveillants de rejoindre le Conseil d'administration.

Si je me suis engagé ici, c'est parce que je me retrouve pleinement dans les valeurs portées par Interlude, une association vouée par essence à l'éducation populaire, qui promeut la culture ludique avec un objectif simple dans son expression : faire jouer tout le monde avec tout le monde, de toutes les façons, en tout lieu et en toute occasion possibles.

Derrière ce plaisir simple se cache en réalité une dimension politique au sens de sa fonction primordiale : celle de faire des choix pour concrétiser les valeurs qu'elle défend, pour permettre librement aux jeunes et aux moins jeunes de s'épanouir dans un lieu qui stimule nos sens, nos émotions et notre réflexion, pour donner accès à toutes et à tous, au jeu, de façon égale et sans discrimination, et pour renforcer nos liens et la solidarité qui nous anime.

Bien entendu, ces choix ne se font pas dans l'abstrait. Ils doivent tenir compte de la réalité de notre association : ses moyens humains, ses ressources financières, ses partenaires, et plus largement le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les structures associatives. Interlude compose avec le contexte économique présent, qui est plus fragile que jamais. Les restrictions budgétaires au niveau national pèsent sur de nombreux acteurs de l'éducation populaire et l'augmentation générale des coûts rend l'équilibre financier plus complexe. Dans cet état économique, l'acceptation d'une subvention augmentée de 3 % est d'autant plus précieuse, et le choix de l'AG de 2025 de redresser la cotisation d'autant plus significatif.

Mais Interlude est aujourd'hui une association solide qui peut s'enorgueillir d'une expérience de presque 30 ans et a toujours su, avec la compétence et l'exigence de ses treize salariés, l'investissement de ses cinquante bénévoles, le souffle du plaisir de ses plus de 4 700 adhérents se montrer florissante de projets, de volonté de s'améliorer constamment tout en partageant une vie et une joie saines au plus grand nombre.

Bilan de l'année 2025

L'année 2025 a été une année tout à fait riche pour Interlude, comme en témoigne le rapport d'activité. La fréquentation de nos ludothèques reste élevée et confirme l'intérêt du public pour nos actions. Entre les différents accueils tout public, de jeunes parents, de jeunes tout court, d'assistant.e.s maternel.le.s et de structures, c'est près de 30 000 personnes qui ont profité sur 4 sites, et en intervention hors les murs, d'activités nombreuses et diversifiées : jeux sur place, locations de jeux, animations, événements, ou encore projets culturels ludiques.

L'année a été ponctuée par de nombreux temps forts qui témoignent d'une effervescence telle qu'il serait difficile de tout citer, avec une volonté claire : aller vers les publics et rendre accessible la culture ludique, ravir petit.e.s et grand.e.s et créer du lien social. Ainsi, Interlude a entre autre contribué largement à la Fête du Jeu, auprès de 3800 participants ainsi qu'à la Quinzaine du Jeu au printemps et a sorti le Grand Jeu durant un mois d'été pour un total de 21 sorties hors les murs.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs évolutions internes importantes : les départs de Emmanuel (dit Manu), Elise et Aloisia qui avaient largement marqué l'association, les arrivées heureuses de Romain et Thérèse, et l'emploi par alternance d'Arthur et Théo que nous avons la chance d'accompagner dans leur projet de formation de ludothécaire. La réactivation du Comité Social et Économique qui s'est montré consciencieux et sensible à structurer plus solidement encore le dialogue social au sein de l'association. L'activité bénévole a repris du souffle également et avec l'accompagnement des salariés c'est plus de mille heures effectuées d'un travail altruiste et précieux au service à la collectivité.

Autre point important : le renouvellement du projet associatif, engagé en 2025 dans une démarche participative associant salariés, administrateurs, adhérents et partenaires. Ce travail collectif vise à définir les grandes orientations de l'association pour la période 2026-2029. Il s'agit là d'une démarche essentielle pour toute association : elle permet de porter un regard lucide sur nos pratiques, de réaffirmer nos valeurs et d'adapter nos actions aux besoins des habitants et du territoire.

Les perspectives pour les années à venir

Les années à venir seront structurées par le nouveau projet associatif 2026-2029, qui vous sera présenté durant cette Assemblée générale. Ce projet devra à la fois prolonger ce qui fait la force d'Interlude tout en continuant à faire évoluer nos pratiques.

Plusieurs enjeux se dessinent déjà : renforcer l'accessibilité des ludothèques pour tous les publics, en poussant un peu plus le regard vers le thème du handicap, en développant l'emploi de valises clés-en-main pour les crèches, nouer des liens avec de nouveaux partenaires alignés avec nos axes d'intervention, promouvoir toujours plus largement le jeu pour toutes et tous.

Mais ces perspectives devront aussi composer avec une réalité incontournable : les contraintes financières qui touchent aujourd'hui l'ensemble du monde associatif.

Le rapport financier reviendra plus en détail sur ces questions. Mais il est important de rappeler que la pérennité économique de notre projet repose sur un équilibre subtil entre subventions publiques, participation des adhérents et mobilisation des bénévoles.

Remerciements

Avant de conclure, je souhaite adresser quelques remerciements.

D'abord aux bénévoles qui donnent de leur temps bien sûr, mais aussi bien plus, une valeur aussi intangible qu'importante : une considération nourricière pour l'esprit collectif, énergisante pour les salariés en donnant du sens à leurs actions.

Je souhaite également remercier l'ensemble des salarié.e.s de l'association, exigeants envers eux-mêmes, altruistes dans leur travail, et chacun à leur façon tourné.e.s vers le même cap. À titre personnel, porteur d'une multiple casquette d'adhérent, bénévole, président, je me sens particulièrement reconnaissant et en porte parole des adhérents de l'association leur adresse un immense merci, mais aussi en tant que président, pour leur soutien, leur professionnalisme et leur indulgence.

Je remercie aussi nos partenaires institutionnels et financiers, en particulier la Ville de Bordeaux et la CAF, dont le soutien est indispensable pour qu'Interlude s'élève au niveau de ses ambitions. Sans ces partenaires publics, nos activités devraient composer avec une logique lucrative qui serait incompatible avec les valeurs que nous défendons.

Enfin, je remercie les adhérents, qui font vivre le jeu et vivre l'association par leur présence, leur confiance et leur participation.

Conclusion

Pour conclure, et pour profiter de la métaphore navale proposée cette année en assemblée générale, je dirais qu'Interlude nous rappelle que faire société, c'est se souvenir que nous sommes tous à bord d'un même navire dont il nous appartient de décider collectivement de son aménagement pour que le voyage se passe au mieux pour tout le monde. Prenons sur nous que ce voyage se fasse de rencontres, de jeux aussi, d'histoires intéressantes, de moments plaisants à partager.

Alors que nous naviguons dans un océan d'incertitudes, de tensions, nous avons l'opportunité de créer un vaisseau, peut-être un peu utopique, peut-être un peu idéalisé, mais qui donnerait envie à quiconque d'embarquer, de contribuer à la vie de bord et puis de raconter si l'on en redescend les merveilleux voyages qu'il est possible de réaliser.

Je vous remercie de votre attention.

Christophe Morlet

2ème partie de l'Assemblée générale

Rapport de gestion au 31 décembre 2025

M. SECHET Guillaume présente le rapport de gestion de l'association.

Rapport du Commissaire aux comptes

Mme PREVOTEAU-OTMANI Béatrice, Commissaire aux comptes, a certifié les comptes de l'exercice 2025.

Le rapport de gestion ainsi que les conventions réglementées ont été validés.

Budget prévisionnel 2026 :

M. SORNAT, directeur, présente le budget prévisionnel 2026.

3ème partie de l'Assemblée générale

Projet Associatif

Présentation du Projet Associatif 2026-209

Tables rondes sur 3 thématiques : les seniors, le bénévolat et les ressources

4ème partie de l'Assemblée générale

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, composé des membres présents, est informé de la démission de Mme LE PAIH Isabelle intervenue en octobre 2025.

Il est également porté à sa connaissance que le mandat de M. GARNIER Gilles arrive à échéance et que celui-ci ne souhaite pas son renouvellement.

Par ailleurs, les mandats de Mme POIRIER Marie, Mme MORENO Sylvie, M. AIGRAULT Pierre-Yves et M. MORLET Christophe arrivent à leur terme. Les intéressés ont exprimé leur souhait de voir leur mandat renouvelé.

Le Conseil d'Administration prend acte de ces éléments.

Mme LEMAIRE Françoise et M. HERRGOTT Frédéric présentent leur candidature en qualité d'administrateurs.

Enfin, l'association APIMI, représentée par Mme BILLES Dany, présente sa candidature en qualité de membre associé.

Votes

1- Approbation du rapport moral :

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 72 oui – 0 non – 3 nul

Résolution 1

Le procès-verbal du rapport moral est adopté.

2- Approbation du rapport financier de l'assemblée générale ordinaire et affectation du résultat.

Nous proposons d'affecter le résultat excédentaire de la façon suivante : 9.000€ affecté sur le projet de changement de logiciel de gestion de nos ludothèques et 71.038€ en réserve.

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 70 oui – 0 non – 5 nul

Résolution 2

Le rapport financier est adopté. *Se référer au Bilan comptable au 31 Décembre 2025.*

3- Élection des candidats au Conseil d'Administration :

Membres adhérents

- **M. MORLET Christophe**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 75 oui – 0 non – 0 nul

- **Mme POIRIER Marie**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 75 oui – 0 non – 0 nul

- **Mme MORENO Sylvie**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 75 oui – 0 non – 0 nul

- **M. AIGRAULT Pierre-Yves**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 75 oui – 0 non – 0 nul

- **Mme LEMAIRE Françoise**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 70 oui – 0 non – 5 nul

- **M. HERRGOTT Frédéric**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 70 oui – 0 non – 5 nul

Membres associés

- **APIMI**

Passage de l'urne pour le vote :

75 votants – 75 votes exprimés – 75 oui – 0 non – 0 nul

Résolution 3

Le Conseil d'Administration est adopté.

Présentation du Conseil d'Administration :

Membres adhérents

- M. MORLET Christophe, Administrateur
- Mme POIRIER Marie, Administratrice
- M. SECHET Guillaume, Administrateur
- M. AIGRAULT Pierre-Yves, Administrateur
- M. PETRE-BESSE Fabrice, Secrétaire
- Mme AIME-GARAC Séverine, Administratrice
- Mme BAPTISTE Anita, Administratrice
- Mme GROSS Caroline, Administratrice
- Mme LAOUSSE Florence, Administratrice
- Mme MORENO Sylvie, Administratrice
- Mme COUET Julia, Administratrice
- Mme LECOMTE-VIAU Vanessa, Administratrice
- Mme MORLET RENARD Audrey, Administratrice
- Mme LEMAIRE Françoise, Administratrice
- M. HERGOTT Frédéric, Administrateur

Membres associés

- APIMI, membre associé

Le Conseil d'administration se réunira le samedi 14 mars à 18h45 pour élire le bureau.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés. M. MORLET Christophe remercie les personnes présentes et lève la séance à 18h35.

Fabrice PETRE-BESSE, Secrétaire
Virginie Queval, Directrice-adjointe

